

Délibération du conseil municipal

Du 9 juillet 2009

n° 23

page 1/1

Rapporteur : Madame Anne Florence BOURAT

OBJET : Attribution d'une subvention
exceptionnelle à la Maison Pour Tous dans le cadre de la fête
de l'école maternelle Clément KREBS

Mesdames, Messieurs,

La ville apporte son soutien par l'attribution de subventions à caractère exceptionnel dans le cadre de manifestations spécifiques.

L'école maternelle Clément Krebs présente une demande de soutien financier d'un montant de 950 € à l'occasion de la fête de fin d'année qui aura lieu le 27 juin 2009. La Maison Pour Tous participe activement à cette manifestation et prend en charge le coût des spectacles.

Cette subvention prendrait en charge les spectacles offerts aux enfants et aux adultes.

* * * * *

CONSIDERANT l'intérêt particulier de la dernière fête de l'école maternelle Clément Krebs,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'attribuer, dans le cadre de la fête de l'école maternelle Clément KREBS, une subvention exceptionnelle de 950 € versés à la Maison Pour Tous, organisatrice de cette manifestation.

Ces dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire 211 14/6574/5200.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le Maire de la Ville de Châtelleraut
Transmis à la sous préfecture
Le 21 juillet 2009
Publié en mairie, le 16 juillet 2009

Pour ampliation,
Pour le Maire et par délégation,
Le directeur général des services
Hugues CLEPKENS